

Aux membres de l'association

Bâle, le 8 août 2012
membre/circulaire SHE

N° 23/2012

Accords fiscaux – coopération avec les fournisseurs de données officiels

Madame, Monsieur,

Les accords fiscaux prévus avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche impliquent des exigences supplémentaires à l'égard des données sur les fonds de placement, dans l'optique de permettre un calcul et un décompte corrects des impôts. Si les informations fournies aux agents payeurs sont lacunaires, les investisseurs peuvent s'en trouver lésés.

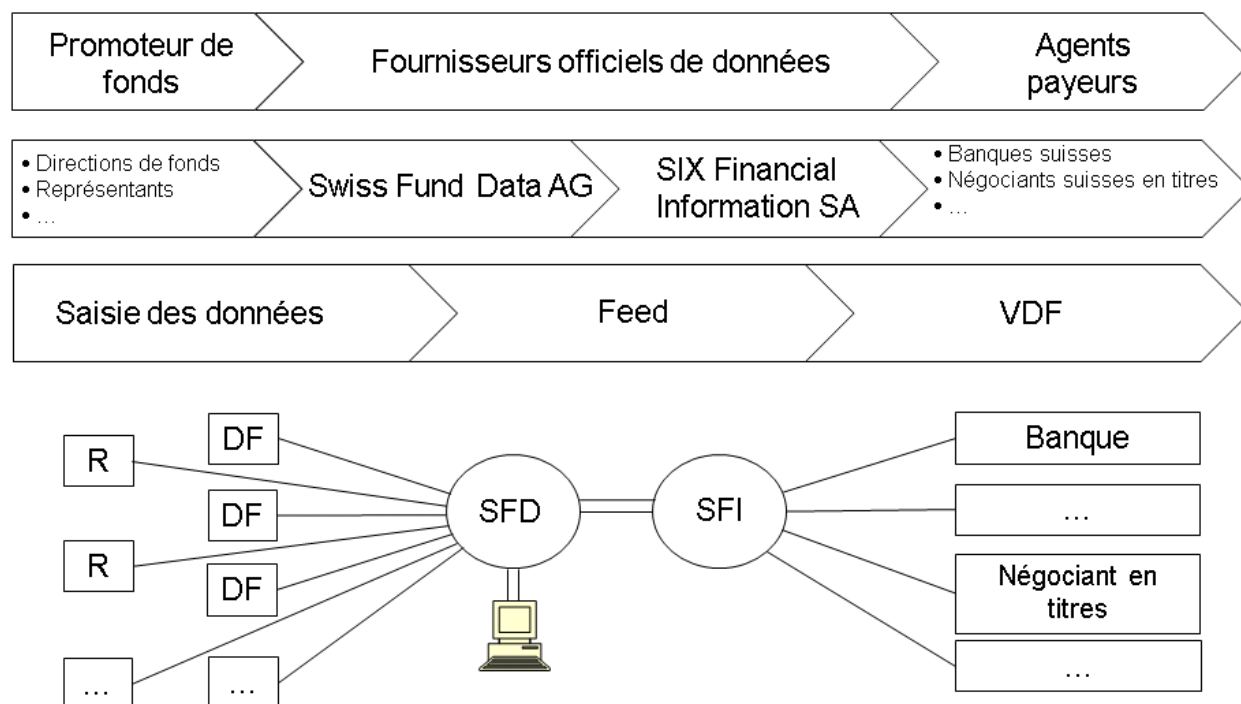
Nous avons le plaisir de vous informer sur la coopération que Swiss Fund Data AG va développer avec SIX et la SFA pour garantir aux promoteurs de fonds que les données requises seront correctement saisies et communiquées.

Afin de permettre aux agents payeurs de prélever correctement l'impôt à la source libératoire sur les distributions ou la capitalisation de revenus, ou lors de la vente, du rachat ou de la dissolution de parts de fonds, les promoteurs doivent être en mesure de communiquer les composantes concernées de leurs fonds de placement aux agents payeurs (transmission des données). La communication aux agents payeurs est considérée comme effectuée lorsque les composantes du fonds sont fournies parallèlement via les fournisseurs officiels de données conformément au reporting national des fonds (cf. circulaires 2012 n° 5, 12 et 15 de la SFA).

En ce qui concerne les investisseurs domiciliés en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Autriche, les fonds avec agent payeur en Suisse ne seront réputés «tax compliant» au sens des accords fiscaux que si la transmission de données susmentionnées est effectuée. En l'absence des données requises pour les placements collectifs de capitaux entrant dans le champ d'application des trois accords en question, un autre base de calcul sera réalisé.

Coopération

Afin d'assurer la transmission des données requises, la Swiss Funds Association SFA, SIX Financial Information et Swiss Fund Data AG sont convenues d'organiser un flux de données uniforme entre les promoteurs de fonds et les agents payeurs en Suisse, conformément à la représentation suivante:



Swiss Fund Data AG

Swiss Fund Data AG met à la disposition de ses clients son application reconnue pour la transmission de données et pour les données sur l'impôt libératoire (AGS). Les adaptations des applications et du modèle d'informations requises par la transmission des données doivent être mises en œuvre d'ici à fin 2012. L'extension du système est réalisée en étroite coopération avec SIX Financial Information afin de répondre à toutes les exigences en termes de contenus et d'organiser les interfaces techniques avec les sociétés de fonds et SIX Financial Information de manière efficace et conviviale. Ce processus vise tant l'utilisation de modèles de données AGS déjà existants que le développement de nouvelles interfaces individuelles lorsque cela se révélera nécessaire. Le développement de l'application aura lieu au troisième trimestre 2012. La phase de tests entre les sociétés de fonds, SFD et SIX Financial Information se tiendra ensuite au quatrième trimestre.

Une sélection des données très complètes sur l'impôt libératoire sera publiée sur le site Internet de Swiss Fund Data AG afin d'offrir aux agents payeurs comme aux investisseurs l'accès à toutes les informations AGS importantes sur une plate-forme unique.

Swiss Fund Data AG se réjouit de pouvoir proposer une solution efficace et utile au secteur des fonds de placement, en partenariat avec la SFA et SIX Financial Information.

SIX Financial Information

SIX Financial Information collecte des données financières auprès de plus de 1000 sources dans le monde, en direct et en temps réel, et couvre ainsi les principales places boursières internationales. SIX Financial Information a mis en place son offre destinée aux agents payeurs en Suisse afin d'élargir les informations sur les accords fiscaux conclus avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche. D'un côté, SIX Financial Information se procure les données fiscales sources dans les Etats partenaires et, de l'autre côté, elle les rassemble avec les données du reporting national des fonds fournies par Swiss Fund Data. Elle sera ainsi en mesure, dans le courant du quatrième trimestre 2012, de proposer à ses clients via VDF l'ensemble des données fiscales requises pour le prélèvement de l'impôt à la source libératoire.

Grâce à l'étroite coopération entre Swiss Fund Data et SIX Financial Information dans ce domaine, le secteur des fonds de placement comme les agents payeurs en Suisse bénéficieront d'une plate-forme de données efficiente.

Swiss Fund Association SFA

La SFA participe activement à l'actuelle élaboration de la directive et vous informera en temps voulu à ce sujet.

La publication du projet de directive par l'Administration fédérale des contributions est prévue durant l'été 2012. Les directives définitives ne peuvent être publiées par l'Administration fédérale des contributions qu'après examen par les autorités étrangères concernées.

Les accords fiscaux conclus sont également soumis au processus législatif en Suisse et dans les Etats partenaires. Leur entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2013.

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède.

Avec nos salutations les meilleures

SWISS FUNDS ASSOCIATION SFA



Dr. Matthäus Den Otter
Directeur



Stephan Heckendorn
Senior Counsel



Financial Information

Leader mondial dans son domaine, SIX Financial Information est un fournisseur de données et de solutions extrêmement performantes destinées aux sociétés financières, aux compagnies d'assurances, aux entreprises et aux médias. SIX Financial Information collecte des données financières auprès de plus de 1000 sources dans le monde, directement et en temps réel, et couvre ainsi les principales places boursières internationales. Les données financières primées de SIX Financial Information comprennent des données de référence, des Opérations Sur Titres ainsi que des données de marchés et de pricing pour plus de 9 millions d'instruments financiers. Elles sont uniques en termes de profondeur d'information et de structure. Des solutions personnalisées ainsi que des services de news viennent compléter l'offre de SIX Financial Information. Avec des bureaux implantés dans 24 pays, SIX Financial Information combine les avantages d'une présence locale à une dimension internationale, offrant ainsi aux professionnels de la gestion de portefeuille, de l'analyse financière et de la gestion de référentiels titres un éventail complet de données enrichi d'une connaissance approfondie du marché.

SIX Financial Information fait partie de SIX qui offre au niveau international des services de qualité dans les domaines du négoce et du règlement de titres ainsi que de l'information financière et des transactions de paiement.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur: www.six-financial-information.com

SWISS FUND DATA

Swiss Fund Data AG est une plate-forme reconnue et neutre en matière d'informations sur les fonds à destination des investisseurs, prestataires, organisations et promoteurs de fonds en Suisse. Il s'agit d'une coentreprise à but non lucratif de la SFA et de SIX Swiss Exchange, mettant à la disposition du marché suisse des informations de haute qualité sur les fonds de placement autorisés à la distribution en Suisse. Swiss Fund Data AG permet aux promoteurs de fonds de livrer toutes les données de manière centralisée à une instance unique et de satisfaire en toute efficacité à leurs obligations de publication.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur: www.swissfunddata.ch